

Décision Générale colonial

Décision n° 624 25/06/1951

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 25 juin 1951
Numéro JO n° 8 du 01/08/1951	Date du numéro 1 août 1951

TEXTE INTÉGRAL

Le tableau d'avancement du 2e semestre 1951, pour les gradés et gardes de la Section de police de la Compagnie de Gardes-cercle de Djibouti, est arrêté ainsi qu'il suit : Sont inscrits : Pour le grade d'adjudant : N° 1. Sergent-chef Abdi Elmi, Mle 2; N° 2. Sergent-chef Djama Dirir, Mle 1. Pour le grade de sergent-chef : N° 1. Sergent Hussein Ouais, Mle 21; N° 2. Sergent Hassan Waberi, Mle 16. Pour le grade de sergent : N° 1. Caporal Houre Egal, Mle 48; N° 2. Caporal Moussa Gohard, Mle 29; N° 3. Caporal Allalo Araoue, Mle 31; N°4. Caporal Houmed Check, Mle 40. Pour le grade de caporal : N° 1. Garde-cercle de 1re classe Rabi N° 2. Garde-cercle de 1re classe Salah Ahmed, Mle 107; Ahmed, Mle 116; N° 4. Garde-cercle de 1re classe Egue Waiss, Mle 62; N° 4. Garde-cercle de 1re classe Mohamed Raouah, Mle 96; N° 5. Garde-cercle de 1re classe Mohamed Aden, Mle 109; N° 6. Garde-cercle de 1re classe Ali Mohamed, Mle 139. Pour le grade de 1re classe : N° 1. Garde-cercle de 2e classe Mouhoumed Madar, Mle 131; N° 2. Garde-cercle de 2e classe Moumin Omar, Mle 150; N° 3. Garde-cercle de 2e classe Ismaël Mohamed, Mle 168. Les nominations seront prononcées au fur et à mesure des vacances suivant l'ordre d'inscriptin au présent tableau.